



Vente de parts possédées dans un cheval.

Par **bill62740**, le **24/05/2010** à **01:06**

Bonjour,

Etant propriétaire d'un cheval à 40 % (4 co-propriétaires sur ce cheval). Je souhaite vendre mes parts à une autre personne, comment marche la vente de mes parts ? suis-je obligé de demander les parts des autres co-propriétaires ?

Dans l'attente de vous lire,

Cordialement